



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Massy et Poissy, le 2 décembre 2025

Agilauto Partage s'associe avec Citroën pour accélérer le déploiement en France du service d'autopartage rural 100% électrique du groupe Crédit Agricole

Dans le cadre de leur engagement en faveur de la transition énergétique et de la mobilité accessible à tous, Agilauto Partage, filiale commune de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et Crédit Agricole Leasing & Factoring, et Citroën signent un partenariat pour accélérer le déploiement en France du service d'autopartage rural 100% électrique du groupe Crédit Agricole.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le Projet sociétal du groupe Crédit Agricole qui vise à accompagner tous les clients dans leur transition énergétique et dans l'ambition de Stellantis de façonner la mobilité de demain dans une nouvelle ère de mobilité durable.

Un partenariat pour accompagner l'autopartage électrique en milieu rural

Dans le cadre de ce partenariat, Citroën soutiendra le développement d'Agilauto Partage dans les territoires ruraux pour poursuivre une ambition commune : accompagner l'électrification du parc automobile partout en France et rendre la mobilité accessible au plus grand nombre.

Cette collaboration renforce un lien qui existe déjà entre Agilauto Partage et le groupe Stellantis puisque les véhicules 100% électriques, proposés en autopartage sur les premiers pilotes d'Agilauto Partage lancés en 2023 dans le Pays de Fayence (83) et en 2025 dans la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois (45), proviennent du constructeur automobile. Les prochains pilotes, qui seront lancés en 2026, s'appuieront sur des modèles électriques de la marque Citroën : ë-C3, Citroën Jumpy 6 places et SpaceTourer. Ce choix est motivé par l'ancrage territorial important de la marque Citroën en milieu rural.

L'autopartage : un service qui répond aux nouveaux besoins de mobilité durable

Agilauto Partage permet aux habitants des territoires ruraux, ainsi qu'aux artisans, aux professionnels et aux collectivités de bénéficier d'un accès simple et économique à des véhicules électriques pour des usages variés (trajets quotidiens, déplacements professionnels ou pour des activités de loisirs).

Agilauto Partage propose ce service à des tarifs incitatifs et compétitifs pour toutes les durées de location (à la minute, à l'heure, à la demi-journée ou à la journée). Les particuliers et entreprises bénéficient ainsi d'un moyen de déplacement moins polluant, pratique et accessible, qu'ils peuvent réserver à distance, depuis l'application Agilauto Partage, ou en scannant le QR code présent sur les véhicules en libre-service.

« Chez Citroën, nous sommes convaincus que la mobilité électrique doit être accessible partout et pour tous. En soutenant le déploiement d'Agilauto Partage dans les territoires ruraux, nous contribuons très concrètement à offrir des solutions simples, abordables et adaptées aux besoins du quotidien. Ce partenariat illustre notre engagement à accompagner toutes les formes de mobilité durable, au plus près des territoires. » Adeline Esprit, Directrice Marketing Citroën

« Le soutien de Citroën démontre l'intérêt et l'utilité du service d'autopartage électrique Agilauto Partage pour répondre aux enjeux de mobilité dans les territoires ruraux. La voiture y est indispensable et nous devons déployer massivement ce type d'initiative pour accompagner tous les français dans la transition vers la mobilité électrique. » Olivier Rossinelli, Directeur général d'Agilauto Partage

Contact Presse

Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et Agilauto Partage

presse@ca-cf.fr

+33 (0)6 80 41 17 77

A propos de Citroën

Depuis 1919, Citroën crée des automobiles, des technologies et des solutions de mobilité pour répondre aux évolutions de la société. Audacieuse et innovante, Citroën place la sérénité et le bien-être au cœur de son expérience client et propose une large gamme de modèles, du singulier Ami, objet de mobilité électrique pensé pour la ville, jusqu'aux berlines, SUV et véhicules utilitaires, dont la plupart sont disponibles en version électrique ou hybride. Marque pionnière dans les services et l'attention portée à ses clients particuliers et professionnels, Citroën est présent dans 101 pays et dispose d'un réseau de 6 200 points de vente et de services dans le monde.

Pour plus d'informations sur Citroën, visitez le site médias https://fr-media.citroen.com.

A propos d'Agilauto Partage

Agilauto Partage, filiale commune de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et Crédit Agricole Leasing & Factoring, est le 1er service d'autopartage électrique du groupe Crédit Agricole. D'abord lancé en milieu rural pour répondre aux enjeux de mobilité des territoires où le groupe Crédit Agricole est naturellement présent, Agilauto Partage propose également sa solution d'autopartage en entreprise.

Pour en savoir plus : https://www.agilautopartage-ca.fr/